L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS VENDREDI MATIN, 8 JANVIER 1875 — 48me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 8 JANVIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par M. W. Newman, au No [illegible] rue de la Douane—bottes, souliers et brodequins.

ATTENTION!! Propriétés améliorées à l'encan par le Shérif.

[illegible]

SPECTACLES.

[illegible]

Le plan de Grant.

Ce serait une erreur de croire que les procédés mis en œuvre pour renverser une fois de plus la volonté du peuple en Louisiane, sont le résultat d'une impulsion accidentelle dont les conséquences n'avaient pas été prévues par ceux qui les ont ordonnés. [illegible]

[illegible]

—En parlant de la beauté féminine, Léon Gozlan a dit:

"Dieu fit la femme et nous la dame. Si Eve revenait, elle ferait pour se trouver sa taille épaisse, ses pieds grands, ses yeux bêtes. Il n'y aurait pas le moindre serpent pour la séduire; on ne lui offrirait pas de pommes, ou lui en jetterait."

MORT DE M. WILLIAM S. PIKE.—Les espérances que les amis de M. Pike avaient conçues sur son rétablissement après l'attaque de paralysie dont il avait été atteint mercredi dernier, ont été malheureusement déçues, et la communauté apprendra avec regret que cet estimable citoyen a succombé hier aux suites du mal qui l'avait frappé.

M. W. S. Pike après avoir été longtemps à la tête d'une banque à Baton Rouge, avait fondé ici une grande maison de banque avec le concours de MM. Lapeyre et Brother, et il en avait pris la suite pour son compte. Il était remarquable par son intelligence, son activité, son esprit d'initiative et la libéralité avec laquelle il donnait son concours à toutes les entreprises d'intérêt public. C'est à ce titre qu'il avait largement souscrit au fonds pour la célébration du carnaval dans notre ville, appréciant les services que ces cérémonies rendaient au commerce en attirant ici une grande affluence de visiteurs étrangers. Il avait même payé de sa personne et rempli l'année dernière, le rôle de roi du Carnaval.

M. Pike avait pris à cœur le succès des conservateurs en 1872 et il avait été un des plus forts souscripteurs au fonds destiné à soutenir le gouvernement Mc Enery. Dernièrement, il donnait aux membres de la convention conservatrice à Baton Rouge l'hospitalité la plus généreuse en mettant sa maison, dans cette ville, à leur disposition. Nous avons à déplorer en lui la mort d'un bon patriote et d'un membre utile et intelligent de notre communauté.

M. KELLOGG ET L'ARBITRAGE.—Plusieurs de nos confrères, dans leurs éditions du soir, racontent que M. Kellogg aurait dit à leurs rapporteurs qu'il voulait bien, pour sa part, accepter l'arbitrage, mais que c'est Antoine qui n'a pas voulu. Antoine a bon dos et, comme on dit [illegible], Kellogg a beau jeu. C'était aussi Antoine qui était le seul coupable dans l'affaire du job de l'Hôtel St-Louis.

Kellogg est glissant comme une anguille et il échappe toujours quand on croit le tenir. Il a dit à un rapporteur qu'il enverrait sa lettre d'acceptation au comité à Washington. Nous doutons fort qu'elle arrive jamais et Kellogg dira que c'est la faute de la poste.

Kellogg a peut-être trouvé son maître en fait de menterie, mais il est encore sans égal pour l'hypocrisie.

TÉMOIGNAGE DE SYMPATHIE.—Nous devons à l'obligeance de l'honorable L. A. Wiltz, Orateur de la Chambre, communication de la dépêche suivante:

San Francisco, 6 janvier 1875.

Recevez les félicitations de vos compatriotes. La presse californienne et le peuple sont avec vous.

CONDISCIPLE.

Un [illegible] nous arrêtait hier et nous posait brusquement cette question:

Quelle différence trouvez-vous entre George Washington et Phil. Sheridan?

Et, comme nous hésitions, cherchant la différence la plus notable, il se hâtait d'ajouter:

C'est que Washington ne pouvait pas dire un mensonge et que Sheridan, lui, ne [illegible] pas dire.....

On devine quatre.....

Phil. Sheridan n'a pas peur! Il faut bien l'espérer, car un lieutenant-général de l'armée qui aurait peur, ce serait comme un maître d'école qui ne saurait pas lire.

☞ Avec [illegible] cents vous pouvez acheter une livre de bon thé au grand dépôt de thé rue du Camp 5.

OPÉRA.

Le spectacle qui avait été annoncé pour la Matinée d'aujourd'hui, a été changé; on donnera la *Fille de Mme Angot*.

Demain, samedi, le *Trouvère* sera chanté en Matinée. M. Laurent remplira le rôle de Manrique. Les autres rôles seront confiés à MM. Métic, Degreef, Mmes Verckén; [illegible].

Samedi soir, première représentation de *Zampa*, opéra comique en trois actes d'Hérold, avec MM. Gadilhe, Laurent, Mital, Donval, Mlles Dumoulin, Liogier.

Dimanche, *Jérusalem*.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Six représentations n'ont pas épuisé la vogue de la "Mer de Glace," car hier encore il y avait salle comble à l'Académie de Musique. Mlle Mitonie s'est fait chaleureusement applaudir dans le rôle de Mme Leconte. Comme de coutume, les jeunes Vaides ont beaucoup contribué au succès de la représentation.

THÉÂTRE DES VARIÉTÉS.—"Alixe" est ce qu'on appelle une adaptation anglaise, c'est à dire une traduction très libre, ou plutôt une imitation du drame français. C'est une pièce de beaucoup d'intérêt fort bien jouée par la troupe de la Cinquième Avenue. Miss Langley a parfaitement rendu le rôle d'Alixe: c'est une actrice d'un incontestable talent et qui se fera un nom sur la scène américaine. Le rôle de Henri de Kerdran a eu un excellent interprète en M. Boniface qui sait unir l'énergie au sentiment.—Ce soir, l'Article 47.

THÉÂTRE ST-CHARLES.—"L'Article 47" et "Stage Struck Taylor" ont fait les frais de la représentation d'hier soir au Théâtre St-Charles. Miss Ada Gray a reçu du public l'accueil le plus flatteur et a prouvé qu'elle savait triompher des plus grandes difficultés. Elle s'est fait vivement applaudir dans les deux pièces—drame et comédie. M. Ben de Bar a été excellent.

RESTAURANT DE PARIS.—M. B. Philibert vient d'ouvrir, au No 72 rue de Chartres, presqu'en face des bureaux de l'*Abeille*, un restaurant que nous nous plaisons à recommander à nos lecteurs. La cuisine y est excellente et le service irréprochable. M. Philibert tient des chambres garnies et prend des pensionnaires à la semaine et au mois.

A LA CITÉ.—Liquidation et vente au-dessous du prix coûtant, au magasin de Jos. B. Hubbard, établi depuis 1840 au coin des rues Remparts et Perdido, pour cause de retraite.

☞ Nos lecteurs devraient essayer du café grillé qui se vend au grand dépôt de thé rue du Camp 5.

ÉDITION HEBDOMADAIRE DE L'ABEILLE.

Nous publions régulièrement le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru, pendant la semaine, dans l'*Abeille* quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours. Nous la vendons dans nos bureaux à raison de 10 cts. le numéro.

STEAMERS TRANSATLANTIQUES.—A partir du 21 janvier, les steamers de la ligne française transatlantique partiront de New York le jeudi au lieu du samedi. Le steamer "France", capitaine Trudelle, partira en conséquence le jeudi 21, au lieu du samedi 23.

On lit dans le *Courrier du Havre*:

La Compagnie transatlantique n'attend plus qu'une signature ministérielle pour inaugurer son service entre le Havre et Colon, c'est-à-dire pour faire un troisième service ordinaire sur les Antilles, les deux autres continuant à partir de Saint-Nazaire.

Les steamers de la nouvelle ligne partiront du Havre, chaque mois, et toucheront à Bordeaux, à Saint-Thomas, au cap Haïtien, à Port au Prince, Santiago de Cuba, Kingstown (Jamaïque), et Colon, en correspondance avec les paquebots anglais et américains sur les côtes du Pacifique, de Valparaiso et San Francisco.

☞ Avec une piastre vous pouvez acheter une livre de bon thé mêlé au dépôt de thé rue du Camp 5.

L'Assemblée des Etrangers.

Encore un démenti à Sheridan.

Les étrangers demeurant actuellement à la Nouvelle-Orléans et appartenant à toutes les nationalités, (français, anglais, allemands, espagnols, italiens, etc.) se sont réunis, hier matin, à l'hôtel St-Charles, pour prendre en considération les deux étranges télégrammes que le général Sheridan n'a pas craint d'envoyer à Washington.

L'assemblée avait été convoquée dans le salon de l'hôtel St-Charles et, à onze heures du matin, elle a été appelée à l'ordre par M. F. W. B. Vernon, de Liverpool, qui a déclaré que M. J. E. Reed, un sujet anglais, qui avait fait l'appel, était retenu par une cause particulière et devait être excusé.—Il a donc proposé de procéder immédiatement au choix d'un président.

Sur motion, M. F. W. Vernon a été élu président à l'unanimité.

En prenant le fauteuil, M. Vernon s'est exprimé ainsi:

Messieurs,—Notre intention en nous réunissant ici est simplement de proposer et d'endosser la résolution qui va vous être lue. Je ne crois pas qu'il nous appartienne d'aller au-delà. Nous laisserons à la presse le soin de lui donner la publicité voulue et nous aurons rempli notre but en agissant ainsi.

M. W. J. Hughes a présenté alors la résolution suivante qui, ayant été secondée par M. J. Turcotte, a été adoptée à l'unanimité:

Résolu, que notre position d'étrangers résidant en Louisiane et sujets à ses lois, ne nous permet pas directement d'exprimer une opinion sur la question *politique* qui jette malheureusement le trouble dans cette ville et dans l'Etat, pas plus qu'il ne nous est permis de nous prononcer directement pour tel ou tel parti *politique*, mais, ayant lu un télégramme que l'on assure avoir été adressé par le général Sheridan au secrétaire de la guerre à Washington, dans lequel la population dont nous faisons partie est stigmatisée par lui et accusée de résister ouvertement à toute autorité légale en favorisant le meurtre et tous les crimes;

En conséquence, nous déclarons que le caractère qui nous est ainsi prêté en même temps qu'au grand nombre d'hommes honorables avec lesquels nous sommes tous les jours en contact, n'a pas le moindre semblant de vérité, mais ce caractère d'emprunt qui nous est donné est calculé de façon à nous nuire et à nous flétrir dans l'opinion des habitants de tous les centres commerciaux en général et en particulier dans l'opinion de nos propres compatriotes dans le pays natal.

M. L. Vallon, français, a déclaré après l'adoption de cette résolution qu'il serait bon qu'elle fût traduite dans toutes les langues et soumise de nouveau dans la soirée à une assemblée plus vaste.

Un comité chargé de traduire la résolution a été nommé et composé comme suit:

Jno. Wechaut, Gazette Allemande,
J. M. Norich, Italien.
Thomas David, Espagnol.
L. Vallon, Français.

ASSEMBLÉE DU SOIR.

A sept heures et demie du soir les étrangers se sont encore réunis en très grand nombre au salon de l'hôtel St-Charles.

M. E. Larue a été appelé au fauteuil et les vice-présidents suivants ont été nommés:

T. Avendano, espagnol, V. Racchi, italien, F. W. B. Vernon, anglais, C. Kressner, allemand.

M. Aristide Gérard, français, a rempli les fonctions de secrétaire.

Sur motion dûment secondée, la résolution que nous avons déjà donnée a été lue en français, en anglais, en espagnol et en allemand, et a été adoptée à l'unanimité, sauf un amendement, qui substitue à la phrase: "le télégramme que nous avons lu et que l'on nous assure avoir été adressé par le général Sheridan," etc, cette phrase plus précise: "le télégramme que nous savons avoir été adressé par le général Sheridan, etc."

M. René de Gas fait la motion que copie de la résolution soit remise aux consuls qui représentent les différentes puissances étrangères à la Nouvelle-Orléans par chacun des vice-présidents, afin que le monde put connaître la fausseté des assertions du général Sheridan.

M. de Gas a demandé aussi qu'une copie de cette résolution fût fournie à chacun des journaux de cette ville, afin que la Presse Associée puisse en avoir connaissance.

On a voté ensuite des remerciements à M. Rivers, propriétaire de l'hôtel St-Charles, qui a bien voulu fournir son salon pour rien, et des remerciements aussi au président, aux vice-présidents et au secrétaire.

L'assemblée s'est alors ajournée.

Pseudo-Législature.

CHAMBRE, 7 Janvier 1875.
(4ème journée.)

La Chambre se réunit à midi sous la présidence de M. Hahn. L'appel du rôle étant fait, le secrétaire dit qu'il y a 75 membres présents. M. Cousin est de ce nombre et prête serment.

M. Lowell demande que la Chambre nomme un comité pour examiner les livres et les comptes de l'Auditeur.

M. Guichard et un membre de couleur dont le nom est inconnu à la table des rapporteurs, s'opposent à la nomination de ce comité pour le moment, parce qu'il n'y a pas de membres démocrates dans la Chambre et qu'il ne pourrait pas y en avoir dans le comité. Ils regardent comme fort important que les démocrates soient représentés dans le comité afin d'inspirer confiance au public dans l'enquête. M. Guichard ne veut favoriser aucun officier public, qu'il soit républicain ou non.

M. Dumas et d'autres membres de couleur favorisent la nomination immédiate d'un comité. Si les Démocrates sont absents, c'est de leur faute et les Républicains ne peuvent en être responsables.

La motion est adoptée, et l'orateur nomme MM. Lowell, Guichard, Levisse, Hausacker et Wright.

Un bill pour rappeler la loi sur les impressions est annoncé.

La Chambre s'ajourne à samedi, à midi.

SÉNAT.

Le Sénat se réunit à midi sous la présidence d'Antoine. 25 membres sont présents. Les démocrates sont toujours absents.

Plusieurs bills sont annoncés.

Par Cage—Un bill pour changer les limites de la paroisse de l'Assomption.

Par Crozier—Acte de secours pour les contribuables qui ont souffert de l'inondation, dans les paroisses Lafourche, Assomption et Terrebonne. Aussi pour exempter les habitants de Thibodeaux du payement de la taxe de paroisse et des licences.

Une résolution est présentée par Cage pour nommer un comité qui sera chargé de faire enquête sur les affaires de la police métropolitaine. Déposé.

Divers vetos du gouverneur sont mis en discussion. Le veto du bill incorporant la ville de Donaldson est remis à mardi pour plus ample considération.

L'examen du veto relatif à un bill incorporant la ville de St-Francis est ajourné.

Le veto relatif à l'incorporation de la ville de Roy, paroisse Lafayette, est soutenu.

L'examen du veto concernant les privilèges du Ferry de Donaldsonville est ajourné.

Le veto de l'acte limitant les émoluments de l'avocat de district de la paroisse d'Orléans est mis en discussion. Cet acte réduisait les émoluments à trois ou quatre mille piastres par an. Kellogg dit dans son veto, qu'il avait lui même présenté cette réduction à la Législature, mais les autres mesures d'économie n'ayant pas été adoptées, il serait injuste, selon lui, d'écourter les émoluments d'une place laborieuse, quand les autres échapperaient à une législation économique. La question est renvoyée à jeudi.

Stamps propose un ajournement du Sénat à samedi, ce qui est voté sans opposition. En conséquence, le Sénat ne siégera pas aujourd'hui vendredi.

UN BRANDON DE DISCORDE.

Le *Journal des Débats* se pose cette question: "Dans quel intérêt M. de Bismarck a-t-il divulgué les dépêches diplomatiques lues au procès d'Arnim?" Voici comment il y répond:

"Les personnes qui posent cette question n'ont probablement pas l'habitude de parcourir les journaux et de suivre les polémiques violentes qu'ils se livrent entre eux. Il nous semble que le but de M. de Bismarck est facile à deviner, car il a été complètement atteint. Le grand chancelier de l'empire allemand a voulu sans nul doute jeter, au milieu des partis qui divisent la France, un élément nouveau de discorde.

Ses dépêches avaient le singulier avantage d'offrir à tout le monde un prétexte de combat; de manière que les légitimistes, les bonapartistes, les républicains, les radicaux ont pu y trouver des machines de guerre à diriger les uns contre les autres. M. de Bismarck, on ne saurait lui contester ce mérite, connaît admirablement le caractère français; il sait avec quelle inconcevable légèreté chacun de nous est prêt à accepter, d'où qu'elle vienne, une arme assez bien trempée pour blesser son adversaire.

"Sous ce rapport, hélas! nous sommes les descendants directs de ces Gaulois dont César disait: "Ce n'est pas seulement dans toutes leurs cités, mais dans tous leurs bourgs, mais dans tous les quartiers de ces bourgs et presque dans chaque famille qu'ils se forment en factions contraires." Et il ajoutait qu'aucune de ces factions n'hésitait à s'appuyer sur l'étranger quand il s'agissait d'arriver à la domination. Nous avons accueilli en vrais fils des Gaulois les dangereuses révélations de M. de Bismarck."

Les mésaventures de Cousin.

A. J. Cousin, le mulâtre radical, déclaré élu à la chambre basse de la Législature par le vertueux Bureau de retours que nous connaissons, a enfin reparu à la Nouvelle-Orléans. On se souvient que sa disparition avait excité l'indignation de toute la radicaille de la Louisiane. On allait jusqu'à accuser la Ligue Blanche de l'avoir assassiné, comme si la Ligue Blanche avait l'habitude d'assassiner. Eh bien, Cousin est revenu,—très entier de sa personne,—et raconte une histoire à faire pouffer de rire, qui, pour la vraisemblance, est un digne pendant du fameux télégramme de Sheridan.

Pauvre Cousin, sa grandeur récente a dérangé son cerveau,—déjà très épais,—comme le prouve surabondamment d'ailleurs le récit de ses mésaventures.

Nous avions toujours cru jusqu'ici que Cousin avait été arrêté par le shérif de la paroisse St-Tammany pour détournement de fonds; mais pas du tout, il paraît que Cousin a été arrêté par des Ligueurs Blancs dans un but politique.

Cousin a l'imagination aussi féconde que feu Alexandre Dumas père, et s'il savait écrire l'orthographe, il ferait, sans doute, un romancier hors ligne.

Son histoire est très émouvante et c'est dommage qu'elle ne soit pas vraie. Il a été embarqué, dit-il, à bord du Camélia, steamer qui fait le voyage entre Mandeville et la Nouvelle-Orléans, et a été gardé à vue par des hommes à mine rébarbative, qui l'ont empêché de communiquer avec âme qui vive, mais qui, en revanche, lui ont offert un cigare et un verre de whiskey. Hélas! c'est dans ce dernier verre de liqueur nationale que toute la raison, que Cousin n'a jamais eue, s'est noyée sans retour!

C'est alors que les députés du shérif qui le conduisaient se sont métamorphosés pour lui en féroces Ligueurs Blancs; tandis que leurs bâtons se transformaient par le même procédé en mousquets avec la baïonnette au canon. Nous ajouterons que lorsque Cousin a été porté dans les bras de ses gardiens pour sortir du bateau à Mandeville, tout tournait autour de lui; les arbres et les maisons dansaient une sarabande effrénée, et quand il a voulu marcher, il lui a semblé que la terre lui montait jusqu'aux genoux; et dans son estomac, quels roulis!!

Dans le sommeil de plomb qui a suivi cette hallucination, Cousin a fait un rêve.

Il a rêvé qu'il était dans une voiture, traînée par deux chevaux couleur feu qui soufflaient des flammes par leurs naseaux, conduits par un cocher qui avait une tête de mort grimaçante. Sur le coussin à côté de lui se tenait sa majesté Satanique, en personne, avec ses deux cornes et son [illegible] traditionnels; derrière galopaient une trentaine de Ligueurs Blancs en costume de bandits des Alpes.

Le paysage était à l'avenant: de grands pins qui se tordaient en gémissant sous le souffle puissant de l'ouragan; un hibou criait son cri lugubre dans le lointain, et la foudre sillonnait les nuages et décrivait des arabesques fantastiques dans le bleu sombre du ciel.

Quand Cousin s'est éveillé il était à Covington et se trouvait en présence du juge de paix Lee, pour répondre à l'accusation d'avoir détourné les fonds de la paroisse St-Tammany, quand il était collecteur de taxes.

La réalité était moins effrayante que le rêve, peut-être, mais un peu plus humiliante.

Cousin a pu trouver des cautions, nous sommes heureux de pouvoir le dire, et deux jours après son départ mystérieux il reprenait le chemin de la Nouvelle-Orléans.

Il y est arrivé sans accident, mais nous avons remarqué déjà, son esprit n'est pas dans son assiette ordinaire et se ressent encore du terrible *ballotage* par lequel il a passé.

Voilà l'histoire du législateur de la paroisse St-Tammany déclaré élu, par le Bureau des Retours. Nous avons bien un peu brodé sur les détails pour les rendre plus saisissants, mais le fond est vrai.

☞ Avec [illegible] cents vous pouvez acheter une livre de bon thé au grand dépôt de thé rue du Camp 5.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Le 8 Janvier.

Nous sommes aujourd'hui au 8 janvier; une date mémorable qui nous rappelle une glorieuse victoire. Il y a soixante ans les aïeux de ceux que Sheridan traite de bandits défendaient la Nouvelle-Orléans et le pays entier contre l'invasion anglaise.

Il y a quelques années seulement, le 8 janvier était encore pour nous un jour de fête. Le peuple libre de la Nouvelle-Orléans se réjouissait d'avoir su conserver sa liberté, mais à présent que nous voilà réduits à l'état d'esclaves par un despote militaire, il ne nous est plus permis de célébrer la date du 8 janvier, car nous n'avons plus de gouvernement républicain en Louisiane et c'est le sabre qui nous régit.

Attendons le jour de notre délivrance qui viendra tôt ou tard!

Acte de Patriotisme.

Dans la crise politique que nous traversons, il convient à chacun, selon ses moyens, de contribuer au succès de la cause que nous défendons tous et dont dépendent nos plus chers intérêts.

Nous devons féliciter Mme Antoine, du restaurant Antoine, de son acte de patriotisme, en mettant pendant trois jours, lundi, mardi et mercredi, ses deux beaux salons à la disposition du gouverneur McEnery et des membres conservateurs du Sénat sans vouloir accepter la moindre rémunération. Cet acte de courtoisie et de patriotisme lui fait vraiment honneur.

Une rodomontade et une bêtise.

On rapporte que Phil. Sheridan a dit que l'amiral Mullaney avait reçu l'ordre de Washington d'avoir à coopérer avec lui comme général de l'armée de terre, c'est à dire, de prendre ses mesures pour bombarder la ville, en cas d'insurrection.

Le Tigre de femmes [illegible] sait fort bien qu'aucune résistance ne sera faite aux troupes des Etats-Unis et que cette vaine menace est à la fois une rodomontade et une bêtise.

Quand il déclare au ministre de la guerre qu'il n'a pas peur, nous voulons bien le croire pour une fois sur parole; mais nous le prions très respectueusement à notre tour d'être bien persuadé que nous n'avons pas peur de lui non plus.

Coup de couteau.

Vers sept heures et demie, hier soir, une querelle s'est engagée au coin des rues Douane et Franklin, entre deux hommes nommés G. L. Lambert et Chas. Morton.

Le premier a donné un coup de couteau dans le dos au second.

Lambert a été arrêté et Morton conduit à l'Hôpital de Charité, où l'on a déclaré que sa blessure n'était pas dangereuse.

TEMPERATURE.—7 janv. 1875.

Thermomètre de C. Duhamel, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade
6 A. M.	48	9
12 M.	58	15
3 P. M.	59	15
6 P. M.	55	13

La chimie de l'estomac.—On sait que dans les plus délicates opérations du laboratoire, il est essentiel que les agents employés pour produire les changements chimiques soient parfaitement affranchis de toute contamination, de même il faut que les fluides de l'estomac, qui agissent chimiquement sur la nourriture, soient parfaitement purs. Quand l'estomac est acide, c'est parce que les fluides sont viciés et délayés. D'autres formes d'indigestion viennent également d'un manque de qualités chimiques dans les sucs gastriques. Le moyen le plus direct et le plus agréable de restaurer leur pureté et d'améliorer leur qualité est de prendre avant chaque repas un verre des Bitters de l'estomac de "Hostetter," qui corrigent l'acidité, rendent la digestion complète et facile, et préviennent la constipation qu'elle produit. L'affection nerveuse et la faiblesse, résultant d'une dyspepsie chronique, disparait également sous leur influence.

TRAITEZ LE MAL OÙ IL EST.—Nombre de fois les femmes appellent leurs médecins de famille, l'une pour la dyspepsie, l'autre pour des palpitations, une troisième pour des douleurs ici et là, et de cette manière elles paraissent toutes avoir des maux différents à leurs docteurs faciles et insouciants qui leur donnent des pillules et des potions en conséquence, quand en réalité elles présentent toutes des symptômes causés par des désordres de l'uterus; et ne pouvant ainsi administrer que des palliatifs, ils ignorent la cause véritable de la maladie. Ils encouragent leurs malades jusqu'à ce qu'ils aient fait de gros comptes. Alors les malades ne sont pas mieux, au contraire ils vont plus mal à cause du retard de traitement et des complications qui sont survenues, quand des remèdes convenables, agissant sur la cause réelle, font succéder la santé et le confort à une misère prolongée.

De Miss Lorinda E. St-Clair, Shade, comté d'Athène, Ohio.

"*Dr R. V. Pierce, Buffalo, N. York.*—Votre ordonnance favorite fait presque des miracles sur moi. Je suis déjà mieux que je n'ai jamais été depuis plus de deux ans."

Dr Ella A. Schaffer, Zanesville, Indiana: "Dr Pierce: "J'ai reçu le remède que vous m'avez envoyé et j'en ai usé immédiatement. Le résultat est que je me porte mieux qu'en aucun temps des trois dernières années."

De Mme John E. Hamilton, Odell, Ill.

Dr Pierce: "L'ordonnance favorite m'a fait beaucoup de bien, ce dont je vous suis fort obligé."

L'ordonnance Favorite se vend chez les [illegible] de drogues.

L'HARMONIE DE COULEURS DANS LA TOILETTE.

Je pourrais dédier cette causerie aux femmes et aux femmes de toute couleur: brunes, blondes, châtaines et rousses. Que Worth me protège! Ma prétention est de leur donner des conseils de coloris, tout au moins, de leur apprendre quelles sont les lois qui doivent présider à l'élément féminin. [illegible] plutôt le charmant livre que notre collaborateur Charles Blanc vient de publier chez Renouard, avec un luxe [illegible] coquetterie dignes du sujet: *Voir l'Art dans la parure et le vêtement.*

M. Charles Blanc a consacré tout un chapitre à l'assortiment des couleurs dans la parure. La nature observe elle-même certains principes. [illegible]

Ainsi, comme le dit Charles Blanc, quelque tempérament a son harmonie toute faite, ou du moins préparée. Le rôle de l'artiste est de rendre cette harmonie plus intime et plus piquante, d'affermir ce qui demeure douteux, de tempérer ce qui est dur. [illegible]

Il est cependant des couleurs qui vont bien à toutes les physionomies. [illegible]

Mais ne croyez pas, mesdames, que tout noir soit favorable. [illegible]

Ovide a raison, ajoute l'ingénieux critique: si le noir blanchit une brune par le contraste, le blanc produit le même effet en projetant une lumière qui éclaire par irradiation les parties voisines. [illegible]

J'espère que voilà des indications suffisantes. Ce que c'est d'être savant en matière d'art! M. Charles Blanc a élevé à la parure de la femme le monument le plus ingénieux et le plus coquet qui se puisse désirer. [illegible] Prévenues, elles ne se le feront pas dire deux fois.

Angers, 16 décembre, 7 h. 30 du soir.—Un grand accident vient d'arriver à Angers. La halle de la place Cupif vient de s'écrouler sous le poids de la neige sur une longueur d'environ 300 mètres. A l'heure où j'expédie ma dépêche on compte huit victimes. Parmi les morts se trouve Mme Launay, la plus ancienne marchande de poissons d'Angers. La halle de la place Cupif est une construction récente édifiée sur le modèle des halles de Paris. Elle a été inaugurée il y a deux ou trois ans.

Crescent City Relief Association.—Nouvelle-Orléans, le janvier 1875.—Les membres de cette association [illegible] W. S. PIKE [illegible]

Mme R. A. WILKINSON, Présidente.
Mme R. G. HODSON, Secrétaire.

[illegible]

B. W. YOUNG, Secrétaire.

ENTREPOT DE TAPIS. [illegible] RUE DE CHARTRES [illegible]
TAPIS—Wilton, [illegible]
TOILES CIRÉES [illegible]
NATTES—600 rouleaux [illegible]
ETOFFES POUR MEUBLES ET RIDEAUX [illegible]
A vendre par [illegible] A. BROUSSEAU.

A louer ou à vendre. [illegible] L'HABITATION WOODLAND [illegible]

Nourrice. UNE JEUNE FEMME [illegible] NOURRICE [illegible] rue de Chartres [illegible]

LOUISIANA. Important. [illegible]

RESTAURANT DE PARIS. [illegible] B. PHILIBERT.

Comptoir d'échange de la Nouvelle-Orléans. [illegible]

Demande d'emploi. [illegible]

Demande de pension. [illegible]

J. [illegible] D'HEMECOURT [illegible]

A. ROCHEREAU & CO., Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne, COMMISSION MERCHANTS, WINES, BRANDIES, SARDINES, &c. [illegible] New York. [illegible] New Orleans.

Vor. MAIGNAN, NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE, SEUL AGENT POUR LA VENTE DU GRAND VIN DU CHATEAU PAPE CLÉMENT, [illegible] 23 et 25 — Rue Bienville — 23 et 25.

J. P. SARRAZIN, Grande fabrique de tabac du Sud, à la vapeur. [illegible] NOUVELLE ORLEANS.

SMITH BROS & CO., 83, 85, 87 & 89 de la rue Poydras.
Thés! Thés! 3000 [illegible]
Café Cordova. Café Cordova. 440 [illegible]
Schiedam Aromatic Schnapps d'Udolpho Wolf. 3000 [illegible]
Le célèbre RYE WHISKY. 300 [illegible]
Whisky, Eau-de-vie, Genièvre. 100 [illegible]
Chandelles, Amidon, Savon, &c. 2000 [illegible]
Chandelles, blanc de baleine. 350 [illegible]
Sucre, Sirop, Silver Drips. 250 [illegible]
Blé Sarrasin. Blé Sarrasin. 200 [illegible] SMITH, BROS & CO.

LA CÉLÈBRE Mme LÉONCE, [illegible] Rue Royale [illegible]

PAUL BOISSONNEAU, Marchand-Tailleur. [illegible] No 1, Carondelet, coin Canal.

AU DRAPEAU ROUGE. [illegible] 100,000 PAIRES [illegible] Chaussures de tous genres [illegible]

Réparation de pianos. [illegible]

THÉ OU LE CAFÉ, ALLEZ AU Grand dépôt de thé de la Chine ET DU JAPON, Rue du Camp [illegible]

Fêtes. Fêtes. E. A. TYLER, [illegible] RUE DU CANAL. [illegible] BIJOUTERIE, ARGENTERIE ET OBJETS DE FANTAISIE [illegible]

Cadeaux de jours de fête. LE PLUS GRAND STOCK DE [illegible] HERMANN ISAAC, IMPORTATEUR DE PIPES ET ARTICLES DE FUMEURS, [illegible] RUE GRAVIER. [illegible]

Pendant Trente Jours. GRAND MARCHÉ! [illegible] AU MAGASIN ROUGE, Encoignure Royale et Dumaine. CHAUSSURES! CHAUSSURES!! CHAUSSURES!!! BON MARCHÉ, AU PRIX D'ENCAN [illegible] M. LION [illegible]

Habillements pour le peuple. CHEZ GODCHAUX, [illegible] Nos 213, 215 et 217 rue Vieille-Levée [illegible] Ventes rapides et légers bénéfices! [illegible] LEON GODCHAUX.

HORTICULTURE. [illegible]

L. GIROT, [illegible]

J. DESCA, ANCIENNE MAISON L. [illegible] CIGARES DE LA HAVANE, TABACS [illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane. [illegible]

MICHEL LION AUX CENT MILLE PALETOTS, 197 et 199 Vieille-Levée, [illegible] Grands magasins d'habillements tout faits pour hommes et jeunes gens. [illegible] MICHEL LION.

[illegible] de la Mobile. Capital Total [illegible] Mobile Fire Department Ins. Co. [illegible] CITIZENS MUTUAL INS. CO., MOBILE INS. CO., STONEWALL INS. CO., WASHINGTON FIRE MUTUAL INS. CO. [illegible]

HORTICULTURE. [illegible]

HEATH & LARA, [illegible] Rue du Camp. [illegible] La maison reçoit constamment des articles frais; ses prix sont les plus modérés de la ville.

A. BONNET, [illegible]

Entrepôt de tapis et de toiles cirées. ELKIN & CO., [illegible]

Cadeaux de jour de l'an. [illegible] Bottes, Souliers et Bottines AU DÉTAIL. JOHN G. WAGNER, [illegible]

Aux Dames. [illegible]

Liquidation positive. MALLARD, 55, Rue Royale. [illegible]

L. VIPLE, [illegible] Rue Bourbon, Près Canal.

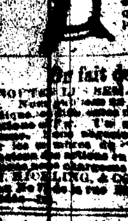

On fait des milliers [illegible]

Propriétés à vendre et à louer. A Vendre. [illegible] A louer. [illegible]